

Quelques repères : présentation du poste Professeure Ressource TSA PR-TSA 27

Cadre réglementaire

Stratégie Autisme au sein des TND 2018-2022 :

> la *Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neuro-développement* repose sur cinq engagements et plus de cent mesures :

1. Remettre la science au cœur de la politique publique de l'autisme grâce à une recherche d'excellence,
2. Intervenir précocement auprès des enfants présentant des écarts inhabituels de développement,
3. Rattraper notre retard en matière de scolarisation,
4. Soutenir la pleine citoyenneté des adultes,
5. Soutenir les familles et reconnaître leur expertise.

*La Professeure Ressource TSA
(PR TSA) dans notre département :*

- création du poste au 1^{er} septembre 2020, dans le cadre de la *Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des TND*
- poste occupé par *Jeanne BOESINGER*
jeanne.boesinger@ac-normandie.fr
- fait partie de la circonscription ASH
- a reçu une formation spécialisée sur les TSA par l'INSHEA (200h)
- est en lien permanent avec les PR TSA des autres départements

Accompagnement sur le terrain	<p>→ Proposition de ressources pour auto-formation</p> <p>→ Echanges mails/téléphoniques</p> <p>→ En contexte : Observation / Analyse des besoins / Proposition d'outils et d'aménagements</p>
Lien entre les différents partenaires	<p>→ Pour travailler en équipe auprès de l'élève TSA (chaque professionnel apportant des compétences spécifiques)</p> <p>→ Recueil d'informations, lien avec les prises en charge (au sein de structures médico-sociales, ou en libéral) : sur autorisation des parents</p> <p>→ PMI ; médecins ; infirmières...</p> <p>→ Familles</p> <p>→ ERSH</p> <p>→ Psychologues EN</p> <p>...</p>
Formation Information Sensibilisation	<p>→ Proposition de ressources</p> <p>→ Sensibilisation élèves au sein des classes</p> <p>→ Personnel éducatif (toute personne travaillant au sein de l'école/l'établissement où est accueilli l'élève TSA)</p> <p>→ Formateurs</p> <p>→ Personnels de direction</p>

Ce qu'il faut retenir

- *Vise à garantir le parcours scolaire effectif des élèves présentant des TSA*
 - *Enseignante spécialisée itinérante*
 - *Sur le département de l'EURE, de la maternelle à la Terminale*
 - *Nécessité de passer par une fiche « demande d'intervention » pour la solliciter*
 - *Fait les liens entre les éléments théoriques/connaissances TSA et l'observation de l'élève en contexte pour proposer des aides/adaptations, apporter des conseils au plus près de la situation et des besoins de l'élève*
 - *Nécessité de travailler en équipe (apport des compétences des différents professionnels travaillant auprès de l'enfant ou du jeune)*
 - *L'évolution des situations nécessite du temps et peut être en « dents de scie »*
 - *Il est plus efficient de travailler en amont que sur des situations de rupture*
-